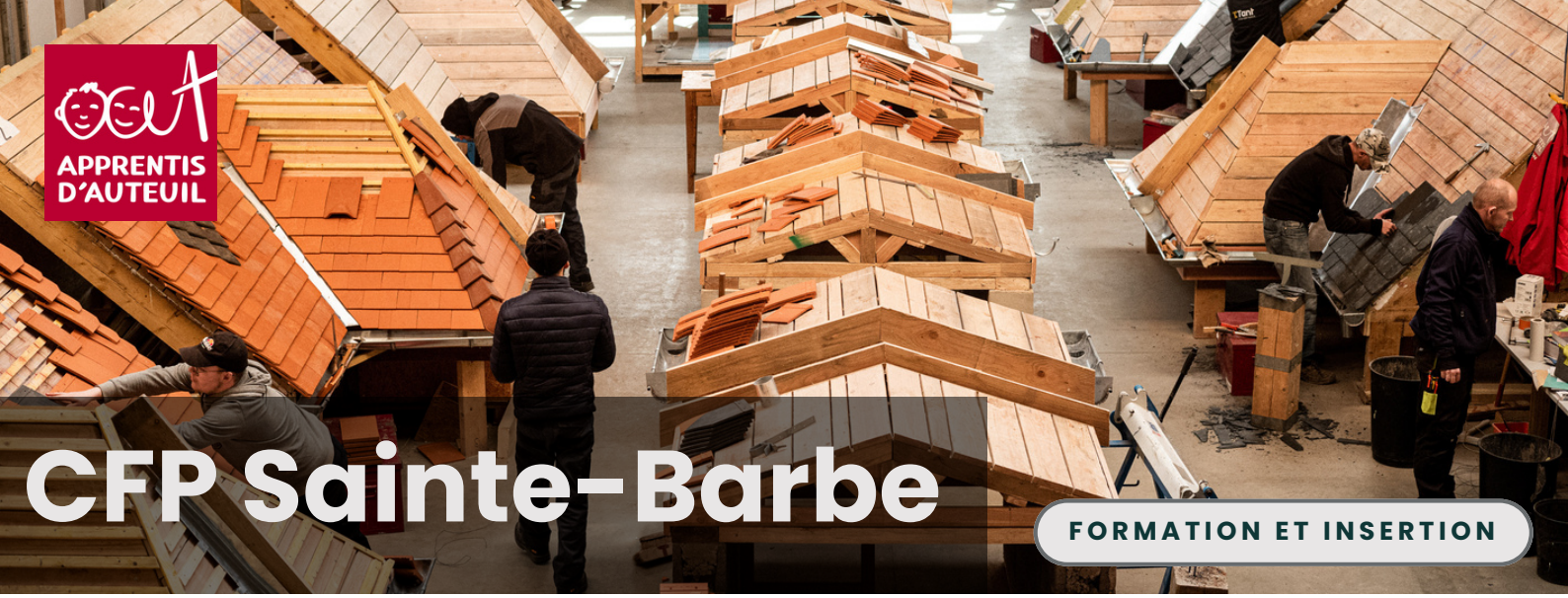

# CFP Sainte-Barbe

FORMATION ET INSERTION

Avec ses 2100 m² d'ateliers et 1000 m² de plateforme extérieure, le centre de formation professionnelle Sainte-Barbe s'implante en 2013 à Loos-en-Gohelle, ville pionnière en matière de développement durable. Des jeunes de 16 à 30 ans sont formés aux métiers du bâtiment, de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation, en lien avec des entreprises locales partenaires qui fournissent les matériaux. Ouvert à tous, le CFP prône une mixité sociale.

## 12 FORMATIONS DANS 4 GRANDES FILIÈRES

*+ Formation par apprentissage, gratuite et rémunérée, en alternance, pour des jeunes de 16 à 29 ans*

**Couverture / Etanchéité**

**Bois / Menuiserie**

**Plaquisterie**

**Maçonnerie**

## LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉTABLISSEMENT

**Parcours personnalisé et renforcé**
Pour consolider son projet professionnel et bénéficier d'une aide pour la mobilité et le logement

**Un chargé d'accompagnement dédié**
Interlocuteur privilégié pour les apprentis sur différents champs : social, administratif, éducatif, juridique, scolaire

**Encrage local**
Fort accompagnement des entreprises locales qui accompagnement et accueil les jeunes en stage

**Un accompagnement complet**
Avant, pendant et après la signature du contrat de travail. Le contact avec les anciens est précieux et perdure.

**Partenariats**
Participation à des salons locaux sur le BTP, actions avec les partenaires entreprises et institutionnels

**Des équipements attrayant**
Une salle de sport mise à disposition, pour des bienfaits sur le corps mais aussi sur l'esprit (développer le goût de l'effort et le respect des règles)

## NOS BESOINS

Budget annuel du CFP Sainte-Barbe: **1 800 000 €**
Besoin annuel en financements privés* : **50 000 €**

Avec **10 000 €**
vous permettez au CFP d'investir dans du matériel pédagogique de qualité pour les jeunes

**Mécénat d'entreprise : vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don.*
***Particuliers** : Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don (dans la limite de 1000 €, puis 66%)*

Le CFP Sainte-Barbe est éligible au versement du solde libératoire de la **taxe d'apprentissage en nature**

## Pourquoi **S'ENGAGER ?**

En soutenant le centre de formation professionnel Sainte-Barbe vous adhérer à :

- un projet de formation fortement ancré localement dans un bassin géographique qui fait sens (pilier du développement durable)
- un centre de formation qui développe des relations de qualité avec les entreprises locales qui soutiennent concrètement les jeunes et le projet social de l'établissement
- un projet d'établissement fort de sens avec un accompagnement sur-mesure pour chaque jeune qui en a le besoin.

## ILS NOUS SOUTIENNENT

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

62 Pas-de-Calais Mon Département

OPCO EP Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

CCCA-BTP